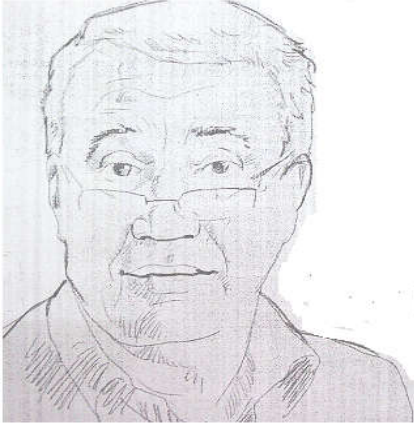


# **Académie pour tamazight Yennayer : fin d'un déni ou manœuvre dilatoire ?**

**El Watan**  
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

Le 12.01.18



**Arab Aknine / Militant des droits de l'homme**

**Nous avons assisté ces derniers jours à un subit foisonnement d'actualité autour de l'amazighité. Le point de départ de cette actualité était une proposition de budget introduite pour la promotion de tamazight par une députée du Parti des travailleurs (PT) auprès du bureau de la commission de l'Assemblée populaire nationale (APN).**

La commission de l'APN a rejeté cette proposition en invoquant les mesures de restriction budgétaire imposées par la crise financière que traverse le pays. La résonance et l'écho qu'a eus l'information à travers les réseaux sociaux ont provoqué une mobilisation dans les milieux estudiantins et lycéens d'abord, pour trouver ensuite un écho favorable auprès du reste de la population.

D'importantes manifestations et marches populaires se sont déclenchées dans les cinq villes universitaires que sont Tizi Ouzou, Béjaïa, Batna, Boumerdès, avec des émeutes de plusieurs jours dans la ville de Bouira. L'émigration n'était pas en reste dans cette mobilisation, puisque des marches ont eu lieu également en France et au Canada. Nouveauté : les appels aux marches et les mots d'ordre de celles-ci ont été diffusés et relayés massivement à travers les réseaux sociaux.

Il faut dire que cette mobilisation massive, qui a vu des dizaines de milliers de citoyens défiler sous la bannière du mouvement estudiantin, a surpris plus d'un. D'abord par son caractère spontané dans un contexte de désintérêt à la chose publique, à la limite d'une inhibition admise comme une espèce de fatalité dans tous les milieux militants et politiques. Le pouvoir et ses épigones n'ont de cesse de nous le marteler

— le désintérêt politique — ces dernières années, pour le présenter comme une prouesse de sa réussite.

On rapporte que l'actuel chef du gouvernement, Ahmed Ouyahia, soutient en catimini, toujours avec l'assurance et les certitudes qui le caractérisent, que le problème du mouvement berbère et de ses manifestations de rue est définitivement réglé. Autre aspect du succès du pouvoir présenté à travers cette dépolitisation et démobilisation, la revendication identitaire et le tamazight ne constituent plus la préoccupation de la jeunesse. Les canaux de désinformation, comme les affidés du régime, soutiennent et serinent ces prouesses afin de louer l'adhésion et l'attachement des Algériens au programme du Président. Cette mobilisation est venue à point nommé pour, d'abord, récuser cet état de fait présenté, puis bouleverser ce schéma à l'intérieur même des cercles du pouvoir.

Cette mobilisation vigoureuse dans un contexte géopolitique précaire a pris tout le monde de court et a fait sursauter plus d'un. Comme dans un réflexe d'équilibre fragile, l'Etat, à travers plusieurs de ses relais, crie tout de suite à la manipulation ; puis rassure que tous les moyens seront mobilisés pour la promotion du tamazight.

Des pétitions publiées dans plusieurs quotidiens implorent le chef de l'Etat pour décréter Yennayer comme fête nationale chômée payée. Depuis Paris, le chef du gouvernement, Ahmed Ouyahia, encore lui, fait part de l'imminence de la constitution de l'Académie de la langue amazighe ; annoncée déjà depuis longtemps et consignée dans le dernier texte de la Constitution. Des plateaux de télévision sont organisés, des articles et des interviews, de personnalités triées sur le volet, à longueur de pages de journaux, remettent au goût du jour le projet de cette académie.

En Conseil des ministres, le président de la République, Bouteflika, accède à la doléance des pétitionnaires pour décréter la journée du 12 janvier fête nationale, Yennayer, chômée payée. Puis enfin, les clairons se sont mis à retentir pour jouer la partition classique de la clairvoyance du Président. Pour le moins, la synchronisation de ces deux décisions revêt un caractère inattendu. Les expériences du passé nous recommandent de rester prudents et de nous garder de la béatitude pour toute mesure venant du pouvoir.

### **YENNAYER FÊTE NATIONALE : L'AUTHENTICITÉ RÉHABILITÉE ?**

Tout autant que la formation de l'Académie de la langue amazighe, la décision d'officialisation par l'Etat de la journée de Yennayer comme fête nationale est lourde de sens et sonne comme une rupture épistémologique. Pour qui connaît le poids des lobbys arabo-islamiques au sein de l'Etat, il n'est pas simple de trouver une explication à cette décision. Quels sont donc ces paramètres qui l'ont rendue possible ?

La question vaut d'être posée aujourd'hui, quand on sait l'éparpillement et les divisions qui ont affecté jusque-là le potentiel des forces militantes et revendicatives. Les décideurs n'étaient pas en face d'une situation de rapport de force engagé. Ils ont agi en toute latitude sans contrainte aucune, et ce n'est pas dans les habitudes du pouvoir d'agir de la sorte. Le contexte géopolitique régional, la crise dans laquelle se débat le pays, l'impasse politique du système et le degré d'instabilité induit constituent sans doute les raisons et le soubassement de cette décision. Peu importe, c'est le tableau des acquis qui s'enrichit pour renforcer la lutte et la détermination. Cependant, la vigilance doit être de rigueur afin d'éviter les contrecoups d'un éventuel piège qui serait tendu.

### **UNE ACADÉMIE POUR LA LANGUE AMAZIGHE : RÉALITÉ OU ILLUSION ?**

Faite dans une période d'accalmie, l'annonce de la formation imminente de cette académie a de quoi étonner. Réalité dictée par le besoin ou effet d'annonce recherché ? Quand on sait l'opacité qui a entouré le projet de création de cette académie depuis son annonce, il y a déjà plusieurs mois, le scepticisme trouve ici toutes ses raisons. Ce sentiment se retrouve d'autant plus renforcé que les universitaires réputés dans le domaine des études amazighes n'ont été ni associés ni consultés. De quelles chances de réussite peut-on créditer un projet d'académie, duquel sont exclus les universitaires crédibles ? Nous savons que l'Etat trouvera toujours des diplômés acquis à ses desiderata ; le problème est

quelles sont leurs capacités à faire face aux défis qui s'imposent à la langue amazighe ?

Même si les contextes sont différents, nous avons par le passé connu des initiatives semblables de créations d'institutions dédiées pour l'amazighité. La première au mois d'avril 1995, lors de la création du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), rattaché à la présidence de la République et la seconde, en 2003, pour la création du Centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement de tamazight (CNPLET), rattaché, lui, au ministère de l'Education nationale. Les bilans de ces deux institutions sont connus. Espérons cette fois-ci qu'on n'est pas en situation de recherche d'effet d'annonce pour une académie croupion. Le contexte et les enjeux d'aujourd'hui ne laissent guère de place aux jeux des manipulations et des logiques de pourrissement. Les marges de manœuvre de ces stratégies sont consommées. Leurs conséquences seront dramatiques et les décideurs ne doivent pas l'ignorer.

Ces deux institutions étatiques, dédiées au développement et à la promotion de la langue et la culture amazighes, ont travaillé, pour l'une, depuis plus de 22 ans et, pour l'autre, depuis 13 ans. Elles sont censées avoir bénéficié des moyens matériels et financiers nécessaires à l'accomplissement de leurs missions respectives. Le blackout est total pour ce qui est des évolutions dans leurs travaux, de leurs missions ou du déroulement de celles-ci.

A l'exception des comptes rendus de presse sur leurs activités à tendance plutôt folkloriques, on ne retrouve ni information, ni bilan, ni évaluation de leurs missions. Au vu de l'importance du travail attendu de ces deux institutions et des délais impartis jusque-là, la nécessité d'un recadrage des choses se fait sentir. La future académie constitue cette opportunité qui ne peut être configurée sur le modèle de ces deux expériences précédentes. Le prix de sa réussite est dans le respect des impératifs scientifiques et académiques qui doivent la guider loin de toute propension de tutelle politique ou idéologique.

Afin de nous permettre de comprendre au mieux ce qui est en jeu, il ne sera pas sans utilité de rappeler les attributions et les missions dévolues à ces deux institutions (HCA et CNPLET), à travers les décrets respectifs de leurs créations. Cela nous aidera à mieux apprécier et évaluer les résultats des travaux accomplis sur des durées conséquentes. L'évaluation est nécessaire pour parer à l'éventualité du risque de nous retrouver, encore une fois, en situation de pléthore d'institutions, inefficaces et inopérantes.

Pour le HCA, dans le décret de sa création datant du mois d'avril de l'année 1995, en pleine grève du cartable, les missions et attributions définies sont les suivantes :

- La réhabilitation et la promotion de la langue et de l'amazighité en tant que fondement de l'identité nationale,
- l'introduction de la langue amazighe dans le système de l'enseignement et de la formation.

Le HCA est chargé d'identifier, analyser, préparer et élaborer tous les éléments nécessaires à la mise en œuvre de la politique nationale de réhabilitation de l'amazighité. Elaborer les plans annuels et pluriannuels d'introduction de tamazight dans le système de l'enseignement et les programmes de développement de la place de la langue amazighe dans le système de

communication. Le HCA est habilité à engager toutes les études liées à son domaine de compétence.

Et pour le CNPLET, son décret de création définit ses missions comme suit :

- La conception de dispositifs organisationnels et de stratégies psychopédagogiques de promotion et de développement de l'enseignement de la langue amazighe, dans tous les cycles du système éducatif.
- La réalisation de toute recherche ou étude sur la langue amazighe dans ses variantes linguistiques et leurs évaluations.

La participation aux recherches initiées par les structures nationales concernées, portant sur la langue amazighe dans ses variantes linguistiques.

- La participation à l'élaboration de programmes de formation des enseignants et à leur mise en œuvre par les institutions spécialisées des secteurs concernés.

L'on remarquera que pour les deux institutions, l'accent est mis sur la langue (enseignement, développement et recherche). Sont-elles alors restées fidèles à la vocation initiale qui leur a été tracée ? Ne sommes-nous pas devant un revirement stratégique consistant à pratiquer par paralysie de l'intérieur ? Les réponses à ces questions constituent les raisons qui nous laissent aujourd'hui sceptiques et incrédules à l'égard de tout ce qui provient de l'Etat.

La création de ces deux institutions constitue les réponses des pouvoirs publics aux revendications des militants et citoyens sous-tendues le plus souvent par des épreuves de rapport de force populaires, telles que manifestations de rues, grève du cartable, etc.

Depuis presque quarante ans, s'est développée une dynamique pacifique de lutte populaire permanente et sans relâche, qui n'a cessé de gagner en audience et d'arracher des acquis. La lutte paie, même si un fort tribut a été versé. Une statistique sommaire que j'ai tenue à travers les numéros la revue Tafsut et les publications de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme, sur la répression et les brimades subies (emprisonnements, interpellations et condamnations) par les militants de l'amazighité depuis seulement Avril 1980, révèle plusieurs siècles d'emprisonnement passés par les militants dans les geôles de l'Algérie indépendante.

Les morts, par assassinats, se comptent en plusieurs dizaines (Amzal Kamal, Ali Mecili, Matoub Lounès, Djaffer Ouahioune, Mohand-Achour Benghezli, Rachid Tigziri... et celles des 127 jeunes des événements de 2001), sans omettre les dizaines de blessés par balles, dont certains sont mutilés à vie (paraplégiques et tétraplégiques). La pitance est bien maigre au regard de l'effort et le tribut payé. Il n'y a vraiment pas raison pour l'euphorie. La situation dans laquelle se trouve la langue amazighe aujourd'hui en Algérie nécessite, non seulement des moyens mais, un plan spécial de mise à niveau pour rattraper le retard qui la caractérise.

Il est essentiel de rappeler la rétrospective des travaux scientifiques pour le développement de la langue amazighe dans l'Algérie indépendante. Les conditions dans lesquelles ils ont été menés, en dehors de tout cadre institutionnel, sont le dénuement et l'entrave. Ce sont les seuls lots auxquels ont eu droit les études amazighes, quand ce n'est pas carrément l'exil.

Les années 1972-1973. Formation d'un groupe de travail, composé d'étudiants de l'université d'Alger, autour de Mouloud Mammeri pour l'élaboration du

dictionnaire Amawal. Au cours de cette même période, des étudiants fondent, à Paris, le Groupe d'études berbères (GEB) – université de Vincennes, Paris VIII – qui assurera la publication d'un périodique (bulletin GEB).

Août 1980. Le séminaire de Yakouren.

Dans les résolutions du texte final du séminaire de Yakouren est intégré un rapport adressé au ministère de l'Enseignement supérieur de l'époque, qui proposait la création d'un institut ou département de langue et culture amazighes. Il a été proposé également la création d'un module optionnel intégrable dans toutes les licences de lettres et sciences humaines et d'un magister de langue et culture amazighes, avec des programmes définis.

Janvier 1981. Une journée d'étude, animée par Salem Chaker, a été organisée par les étudiants de l'université de Tizi Ouzou, pour l'introduction des études berbères au sein de l'université algérienne. Un document appuyé de deux pétitions signées respectivement par les étudiants et les enseignants a été remis au ministre de l'Enseignement supérieur.

Le 23 septembre 1981. Le ministre de l'Enseignement supérieur annonce, dans une conférence de presse, l'ouverture d'un département de cultures et dialectes populaires pour le mois de juin 1982. C'est à l'université de Tlemcen que ce département a finalement été domicilié.

Durant les années 1981-1982, un groupe composé de trois universitaires mathématiciens (R. Achab, H. Sadi et M. Laihem) s'est constitué pour l'élaboration d'un lexique de mathématiques (Amawal n Tusnakt)- publié en 1984 dans la revue Tafsut.

Début de l'année 1983. Mouloud Mammeri et Salem Chaker cosignent un texte, intitulé Berbère à l'université, rien de nouveau. Le texte rappelait les multiples engagements verbaux sans suite du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et renouvelle le projet d'intégration des études amazighes au sein de l'université algérienne.

Année 1985. Mouloud Mammeri fonde un centre de recherche dénommé Ceram (Centre de recherche amazighe) à la Maison des sciences de l'homme à Paris. C'est dans le cadre des travaux du Ceram que la revue Awal est publiée, avec l'organisation de rencontres scientifiques et des publications de leurs travaux.

En juillet 1989, l'association des enseignants de l'université de Tizi Ouzou organise une journée d'étude et remet au ministre de l'Enseignement supérieur une proposition de création d'un département d'études amazighes.

L'année 1990. Premier acte concret de création d'un département d'études amazighes à l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, à la suite de la grande mobilisation de la marche historique du 25 janvier 1990 à Alger.

Septembre 1994 – avril 1995. La grève du cartable est déclenchée pour l'introduction de l'enseignement de la langue amazighe dans tous les paliers de l'enseignement. Création du HCA rattaché à la présidence de la République.

Le 2 décembre 2003. Création du Centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement de tamazight (CNPLET).

Ces dernières décisions annoncées pour la réhabilitation de l'identité amazighe en Algérie revêtent un caractère essentiel. Elles sont le couronnement de

nombreuses décennies de luttes et de combats pacifiques de plusieurs générations.

Les répercussions de ce combat ont dépassé les frontières de l'Algérie. La dynamique d'Avril 1980 a irradié dans tous les pays d'Afrique du Nord et subsaharienne : le Maroc, la Libye, la Tunisie, les pays d'Afrique subsaharienne. Désormais, ce combat n'est plus à nous seuls Algériens.

Il nous est commun avec les Marocains, les Libyens, les Tunisiens et les Subsahariens. Tout ce qui peut en découler doit être envisagé en commun avec les Amazighs de ces pays. Ces décisions peuvent aussi constituer le prélude à la voie d'une vraie intégration nationale, basée sur une altérité respectueuse de la diversité linguistique et culturelle entre Algériens berbérophones et Algériens arabophones, pour un meilleur vivre-ensemble avec nos différences. Nos différences ne seront plus perçues comme des sources de danger, mais des sources de cohésion dans la complémentarité.

C'est peut-être la fin d'un déni qui permettra, à nous Algériens, d'être Algériens en Algérie et à tous les autres d'être aussi eux-mêmes chez eux. L'Afrique du Nord, cet ensemble, dont la promesse de construction attend toujours d'être réalisée, a besoin d'un jalon. Destin commun avec langues communes. Et si l'amazighité pouvait lui offrir ce jalon. Alors urgence pensons d'ores et déjà à l'académie pan-amazighe.